



MAIRIE
DU
GRAND-PRESSIGNY
INDRE-ET-LOIRE

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
COMMUNE DE LE GRAND PRESSIGNY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE GRAND PRESSIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe LE ROUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2022
Date d'affichage : 6 décembre 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15 / Présents : 13 / Votants : 13

Présents : M. Christophe LE ROUX, M. Claude VÉRON, M. Richard DECHARTE, M. Nicolas VENAULT, M. Daniel KUSINSKI, M. Cédric GAGNEPAIN, Mme Élodie MOUTAULT, M. Thierry VÉRON, Mme Francine GUÉRIN, Mme Karine JOUTEUX, Mme Maylinda FANET, Mme Séverine DECHARTE-SOUVERAIN, M. Francis BRUÈRE.

Absent : M. Ludovic BLARD.

Absente excusée : Mme Laura MARQUANT.

Mme Maylinda FANET a été désignée comme secrétaire de séance.

Quorum : il est fait le constat du quorum.

L'ordre du jour est le suivant :

- ✚ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 novembre 2022,
- ✚ Travaux de réfection de voirie rue des Tanneries, chemin du pré du Petit Moulin et rue du Cormier : demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rural 2023 (enveloppe socle),
- ✚ État des décisions,
- ✚ Questions diverses.

DÉLIBÉRATION N° 13-12-2022-01

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 novembre 2022 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal :

- ✚ **approuve** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 novembre 2022.

DÉLIBÉRATION N° 13-12-2022-02

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE RUE DES TANNERIES, CHEMIN DU PRÉ DU PETIT MOULIN ET RUE DU CORMIER : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ RURALE 2023 (ENVELOPPE SOCLE)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la possibilité pour les communes de moins de 2 000 habitants de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR).

Monsieur le Maire propose d'inscrire le projet de travaux de réfection de voirie rue des Tanneries, chemin du pré du Petit Moulin et rue du Cormier afin que celui-ci soit étudié et puisse bénéficier d'une subvention dans le cadre du FDSR 2023 au titre de l'enveloppe « socle ».

Le coût global de ce projet est estimé à 140 962,00 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- ✚ **présenter** le projet de travaux de réfection de voirie susvisé dans le cadre du FDSR 2023,
- ✚ **solliciter** une subvention auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire au titre de l'enveloppe « socle »,
- ✚ **approuver** le plan de financement tel que figurant ci-après,

Montant des dépenses H.T.		Montant des recettes H.T.	
Travaux :	125 232,00 €	FDSR Enveloppe « socle » :	11 709,00 €
Maîtrise d'œuvre :	14 930,00 €	Autofinancement et/ou emprunt :	129 253,00 €
Frais de publicité (appel d'offres) :	800,00 €		
MONTANT TOTAL H.T. :	140 962,00 €	MONTANT TOTAL H.T. :	140 962,00 €

- ✚ **autoriser** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents inhérents à ce dossier.

Monsieur le Maire précise que ces travaux seront réalisés durant les vacances scolaires d'avril 2023.

ÉTAT DES DÉCISIONS

➤ **Décision n° 2022-40 – Droit de préemption**

Il est décidé de ne pas préempter le bien situé 41 Grande Rue (parcelles AH 89, 127, 130) appartenant à la Filiale Immobilière Commune des Organismes Sociaux d'Indre-et-Loire (FICOSIL).

➤ **Décision n° 2022-41 – Droit de préemption**

Il est décidé de ne pas préempter le bien situé 7 place du Maréchal Savoie Villars (parcelle AI 160 et 356) appartenant à la société civile immobilière Les Christinas.

QUESTIONS DIVERSES

✚ **Monsieur le Maire**

- informe le Conseil Municipal de la fermeture de l'entreprise Le Truck d'Aurél au 31 décembre 2022.

- rappelle que le samedi 17 décembre, à 17h30, a lieu la Sainte-Barbe du centre d'incendie et de secours du Grand Pressigny. L'invitation a été transmise par mail.
- revient sur la cérémonie des Vœux. Celle-ci se déroulera finalement le vendredi 13 janvier 2023 à 19h à la salle des fêtes et non le vendredi 6 janvier 2023 comme annoncé lors du dernier conseil municipal.

Un point est fait sur l'organisation de cette soirée :

- 5 élus seront présents le vendredi à partir de 15h pour la préparation du vin d'honneur.
(Mme Élodie MOUTAULT, M. Daniel KUSINSKI, M. Cédric GAGNEPAIN, M. Nicolas VENAULT, M. Thierry VÉRON),
- 7 élus feront le service le soir même.
(M. Claude VÉRON, M. Nicolas VENAULT, Mme Séverine DECHARTE-SOUVERAIN, Mme Maylinda FANET, M. Richard DECHARTE, Mme Karine JOUTEUX, Mme Élodie MOUTAULT).

✚ **Monsieur Daniel KUSINSKI** précise que la confection des colis de Noël se fera le mercredi 14 décembre à partir de 9h à la salle des associations. 110 colis vont ainsi être distribués aux administrés de plus de 75 ans.

✚ **Monsieur Francis BRUÈRE**

- demande comment une personne peut faire un don au service social de la commune. Monsieur le Maire répond que cela n'est plus possible depuis la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- revient sur la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2022 et notamment sur le délai pour déposer les dossiers au secrétariat de mairie. Monsieur le Maire précise que ces derniers doivent être enregistrés avant la fin de l'année.
- interroge Monsieur le Maire sur le projet éolien prévu sur la commune. Monsieur le Maire dit ne pas avoir de nouveaux éléments à apporter sur ce sujet.
- revient sur les travaux d'étanchéité au niveau du caniveau devant le 13 rue des Remparts. Monsieur Claude VÉRON explique s'être déplacé au siège de l'entreprise avec laquelle un devis a été signé. Il semblerait qu'il y ait un problème avec l'un des produits nécessaires à la réalisation de ces travaux. Un changement de fournisseur est en cours ; l'entreprise s'est engagée à intervenir courant janvier 2023.
- signale que le bureau de poste est à nouveau fermé pour un problème de chauffage.
- souhaite savoir où en est le projet commun que doivent rédiger les professionnels de santé afin de compléter le dossier de la maison médicale. Ce dernier est toujours en cours de rédaction.

✚ **Monsieur Cédric GAGNEPAIN** rappelle que, pour le marché de Noël du 22 décembre prochain, l'Association des Parents d'Élèves (APE) proposera les animations suivantes :

- Stand photos avec le père Noël de 16h à 18h,
- Défilé de tracteurs illuminés à partir de 18h30 (le rendez-vous est fixé à la salle des fêtes),
- Stand crêpes.

✚ **Monsieur Thierry VÉRON**

- demande ce qui peut être fait par rapport à la fermeture du bureau de poste. Monsieur le Maire précise que malheureusement ce n'est pas du ressort de la commune.
- informe que la communauté de communes Loches Sud Touraine a décidé d'exonérer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) une liste d'entités relevant de certaines activités (commerces et métiers de bouche, hôtels, campings, établissements médicaux et paramédicaux et certains établissements publics) afin de leur appliquer la Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RSEOM).

✚ **Madame Séverine DECHARTE-SOUVERAIN** revient sur le projet d'Âges et Vie Habitat, rue des Réaux. Monsieur le Maire rappelle que les fouilles archéologiques sont prévues fin janvier 2023. Une réunion doit se tenir entre Âges et Vie et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire le 15 décembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

Liste des délibérations de la séance du 13/12/2022

Numéro d'ordre : 1

Numéro de la délibération : 13-12-2022-01

Objet de la délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 novembre 2022

Numéro d'ordre : 2

Numéro de la délibération : 13-12-2022-02

Objet de la délibération : Travaux de réfection de voirie rue des Tanneries, chemin du pré du Petit Moulin et rue du Cormier : demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale 2023 (enveloppe socle)

Liste des membres présents à la séance du 13/12/2022

M. Christophe LE ROUX, M. Claude VÉRON, M. Richard DECHARTE, M. Nicolas VENAULT, M. Daniel KUSINSKI, M. Cédric GAGNEPAIN, Mme Élodie MOUTAULT, M. Thierry VÉRON, Mme Francine GUÉRIN, Mme Karine JOUTEUX, Mme Maylinda FANET, Mme Séverine DECHARTE-SOUVERAIN, M. Francis BRUÈRE.

Procès-verbal approuvé le 7 février 2023

**Le Maire,
Christophe LE ROUX**



**La secrétaire de séance,
Maylinda FANET**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Maylinda Fanet', written over a horizontal line.